

Les facteurs de succès pour les musées montréalais

Projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal

Mémoire

Société des directeurs des musées montréalais (SDMM)

21 janvier 2005

Texte revu le 8 avril 2005



Société des directeurs
des musées montréalais

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
I Des remarques sur la structure du projet de politique du patrimoine	4
II Les Facteurs de succès pour la valorisation du patrimoine montréalais	7
III La SDMM et la conservation du patrimoine	10
IV La SDMM et l'accessibilité au patrimoine	12
V Rappel de la mission des musées	13
VI L'évaluation du potentiel des musées à l'intérieur de la politique du patrimoine	14
VII Les grandes options des musées de Montréal envers le patrimoine	16
VIII Des recommandations pour une meilleure intervention des autorités locales dans le domaine du patrimoine	19
IX Conclusion	23
Références	24

PRÉAMBULE

Le but de la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM) est de valoriser l'offre des équipements muséologiques situés sur le territoire de Montréal. Pôle ressource, elle entreprend des activités promotionnelles, d'entraide et de partage en faveur d'un réseau muséologique fort et diversifié, et d'une meilleure accessibilité à la culture. Elle contribue aussi à la connaissance approfondie, la protection et l'appropriation du patrimoine. Agissant de concert avec les musées, elle pilote la *Journée des musées montréalais*, la *Carte musées Montréal* ainsi que le Centre des collections muséales.

Le patrimoine culturel constitue une richesse collective non renouvelable. La conservation et la transmission des éléments du patrimoine participent à la constitution de notre mémoire collective et, ainsi, à la définition de notre identité. Nous avons le devoir de conserver le patrimoine pour le transmettre et garder un lien vivant entre les générations. Les musées sont parmi les acteurs principaux à œuvrer à sa constitution, préservation, mise en valeur et diffusion par les bâtiments et collections qu'ils gèrent. Les musées ont besoin d'attention, car en interprétant, préservant et présentant la mémoire du peuplement québécois, désormais multiethnique, ils sont devenus un outil important du développement local. Par conséquent, nous considérons **la protection du patrimoine comme un enjeu prioritaire de développement local.**

Ainsi, la SDMM a décidé de s'exprimer au moyen du présent mémoire sur le *Projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal*, comme elle l'a déjà fait au cours de différentes séances de consultation publique sur le sujet.

D'emblée, la Société émet son opinion sur ce projet et donne quelques précisions sur des actions muséales qui ont un sens en matière de conservation et de diffusion du patrimoine. Ensuite, en considération générale, il est question de rappeler la mission des musées, ces institutions permanentes au service de la société et de son développement depuis maintenant près de deux siècles, ainsi que le fort potentiel qu'ils offrent dans le cadre du projet municipal. La SDMM expose les facteurs de succès et les grandes options du patrimoine qu'il serait bon de prendre en considération dans ce projet. Enfin, elle présente une série de recommandations dans la perspective d'améliorer le projet.

I DES REMARQUES SUR LA STRUCTURE DU PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE

Notre première remarque concerne le plan d'ensemble du *Projet de Politique du patrimoine*. L'ordre retenu par la Ville de Montréal pour présenter ses enjeux et son système d'organisation mérite réflexion. La Ville l'a établi comme suit :

5. Enjeux / 5.1. Le système d'organisation de l'action en patrimoine / 5.1.1. Les participants au système d'organisation de l'action en patrimoine / 5.2. La Ville de Montréal, propriétaire exemplaire / 5.3. La Ville de Montréal, gestionnaire exemplaire

L'avantage de cette méthode réside dans le fait que le premier « participant » au projet à être interpellé (p. 41), et non des moindres, est le citoyen. Cela crée néanmoins une situation ambiguë dans la mesure où les partenaires ou participants au système d'organisation recensés par la Ville se retrouvent en première ligne des enjeux politiques locaux, plutôt que d'être considérés comme des extensions logiques de l'action patrimoniale municipale — force centrifuge.

Il conviendrait de débiter la présentation des enjeux politiques par ceux concernant directement l'intéressée, à savoir la municipalité, établissant clairement dès le départ ses propres responsabilités en tant que « Ville propriétaire ». Ensuite, nous proposons que la politique aborde la question de la gestion municipale du patrimoine puis, que la Ville rayonne en qualité de leader de l'action sur l'ensemble de son territoire pour finalement rallier le maximum d'acteurs à sa cause — force centripète.

Cela apporterait la dynamique nécessaire à l'exemplarité que l'administration centrale entend donner en matière de patrimoine et le leadership qu'elle entend développer avec les partenaires du domaine. La politique dans ce nouvel ordre d'idées serait également plus favorable à la concrétisation de partenariats durables avec le milieu. Ce dernier prolongerait et spécialiserait l'action municipale projetée.

Pour un nouveau plan de politique, un nouvel ordonnancement

4. Portée de la politique / 4.1. Le cadre législatif / 4.2. Les axes d'intervention proposés par la politique / **4.3. Le système d'organisation de l'action en patrimoine** / 5. Enjeux / 5.1. La Ville de Montréal, propriétaire exemplaire / 5.2. La Ville de Montréal, gestionnaire exemplaire / **5.3. La Ville de Montréal, leader et partenaire exemplaire** / 5.3.1. Les participants au système d'organisation de l'action en patrimoine.

La section **4.3. Le système d'organisation de l'action en patrimoine** ainsi déplacée serait considérée à l'intérieur de la « portée de la politique », le citoyen y occupant une place de choix.

La nouvelle section **5.3. La Ville de Montréal, leader et partenaire exemplaire** mériterait particulièrement d'être raffinée, une fois retirée du fourre-tout que constitue l'actuelle partie 5.2.

La Ville de Montréal, gestionnaire exemplaire.

En deuxième lieu, nous pensons qu'une des conditions du succès de la politique serait sa résonance et sa prolongation à l'intérieur d'un réseau coordonné de partenaires qui déborderait largement du giron municipal.

Troisièmement, les institutions spécialisées en patrimoine, qui consacrent une bonne partie de leur mission à cette cause, sont malheureusement diluées à l'intérieur du projet actuel. En effet, les auteurs évoquent de façon éparse le rôle des musées, par exemple dans le chapitre consacré au *Contexte d'élaboration de la politique* (p. 15 à 25), même si nous notons un effort particulier de présentation dans le portrait général de la section 2.2. intitulée : *La spécificité du patrimoine montréalais* (p. 15 à 18) des musées municipaux dont l'expertise est reconnue plus loin dans le texte (p. 21 et 24). Si les collections municipales font l'orgueil de la Ville en page 18, nous remarquons que les musées municipaux (ou institutions muséales) y contribuent largement. Également en page 20, dans la partie *La contribution de la société montréalaise*, les auteurs exposent brièvement celle des musées montréalais amalgamant au passage les musées avec « d'autres organismes culturels » : théâtres, centres d'artistes et édifices religieux — ce qui laisse plutôt perplexe. À noter que « écomusée » s'orthographe en un seul mot, sans trait d'union. Puis, il est encore question des musées montréalais dans la liste des grands partenaires de la Ville (p. 41 à 48). Nous les retrouvons ensuite dans la partie sur « le soutien aux organismes voués à la sensibilisation et à la diffusion du patrimoine » (p. 68 et 69). Citer les musées uniquement à l'item *Sensibilisation* du chapitre consacré à la gestion municipale nous apparaît réducteur, bien qu'important pour l'action citoyenne.

Il y a donc un cumul d'informations éparses sur les musées montréalais, mais nulle part une affirmation volontaire de la place qu'ils occupent dans le domaine du patrimoine en leur qualité d'institution permanente, ce qui servirait pourtant leur cause. Par ailleurs, comment se fait-il qu'on ne note nulle part le fait que le Musée des beaux-arts de Montréal est l'un des premiers musées au Canada ? Que la Ville de Montréal ne s'enorgueillisse pas d'abriter un musée national, celui d'art contemporain ? Qu'elle omette de citer le plus grand musée de sculpture à ciel ouvert au Canada, en celui de plein air de Lachine... ?

Pour une meilleure compréhension des institutions du patrimoine que représentent les musées

Question de typologie : les musées montréalais sont disparates (types de musées, thématiques, moyens techniques, financiers et humains différents). Par conséquent, il nous apparaît difficilement envisageable d'imposer des règles uniformes à l'ensemble de ces institutions. Il conviendrait plutôt de tenir compte de leurs grandes disparités de situation, de favoriser une approche spécifique de leurs besoins, institution par institution, en ayant au préalable dressé un portrait concis et complet de leur rôle en matière de patrimoine, et d'éviter de multiplier les suggestions les concernant.

Il y aurait lieu que la politique rende compte avec plus de force non seulement de la contribution des musées et de leur expertise, mais aussi de leur mission centrée sur le patrimoine et de leur action multidisciplinaire et globale (collection, étude, conservation, diffusion, etc.), ce qui les distingue de tout autre organisme répertorié dans le projet. La Ville de Montréal devrait reconnaître que l'institution patrimoniale par excellence, c'est le « musée et les lieux de diffusion », le « milieu des archives » (p. 47).

II LES FACTEURS DE SUCCÈS POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE MONTRÉALAIS

Note d'avertissement : Ci-dessous en **gras** quelques considérations absentes du *Projet de Politique du patrimoine*, mais que soutient la Société dans l'espoir de les voir retenues par la Ville de Montréal.

Instruire

- Définir le patrimoine.
- Recenser les acteurs du patrimoine à Montréal.
- **Rendre disponible les informations sur le patrimoine au sein d'une seule et même ressource.**

Agir

- Énoncer une politique du patrimoine particulière, efficace et concrète.
- Établir des liens au sein du milieu (réseautage, rétroaction, dialogue et participation communautaire).
- **Créer des partenariats permanents, développer une culture de projets déterminés collectivement et démocratiquement.**
- **Renforcer les équipes municipales spécialisées en patrimoine.**

Démocratiser

- Reconnaître la diversité, prendre des décisions au plus près des citoyens et respectueuses de cette diversité.
- **Rehausser le soutien des musées et les inviter à participer à la prise de décision.**
- **Systématiser le croisement des publics et les renouveler.**
- Organiser un service public, implanter des antennes de proximité dans les arrondissements.

Éduquer

- Reconnaître le rôle primordial d'éducateur et de médiateur culturel des musées.
- **Consacrer des ressources à l'éducation au patrimoine, à l'architecture et au paysage.**
- Lancer une campagne de sensibilisation des élus locaux et du personnel municipal.
- **Renforcer l'existant et mettre en place de nouveaux types de transfert des connaissances en patrimoine qui soient interactifs et novateurs.**

Connaître

- Inventorier les richesses patrimoniales héritées du passé (atlas culturel de Montréal), partir de l'idée que ce recensement ne sera jamais achevé et qu'il aura la vocation de toujours s'enrichir.
- **Lancer des actions dans des zones géographiques ou sur des thèmes spécifiques.**
- Assurer une liaison entre les opérations d'inventaire, de protection du patrimoine et d'urbanisme.

Protéger

- **Encourager la protection du patrimoine le plus modeste, s'il est digne d'intérêt, en évitant de multiplier les catégories de protection.**
- Assurer une bonne gestion du patrimoine et lui conserver son caractère d'authenticité, car son entretien coûtera moins cher qu'une restauration lourde.
- Sensibiliser les citoyens à la conservation et en faire des parties prenantes des projets urbains.
- **Poser le problème de la rencontre entre l'ancien et le nouveau.**

Diffuser, valoriser et animer

- Affirmer la responsabilité collective en matière de culture patrimoniale.
- **Agir pour ne pas priver les publics de voir le patrimoine (collection, diffusion, échanges, renouvellement).**
- **Reconnaître que les bénévoles sont une force et une ressource cruciales pour le patrimoine qu'il convient d'administrer.**
- **Disposer d'une signalétique originale du patrimoine.**
- **Développer des produits touristiques adaptés.**

Informatiser

- **Veiller à l'informatisation des données sur le patrimoine et offrir un soutien pérenne.**
- **Garantir l'uniformisation des méthodes et logiciels, la compatibilité des systèmes entre-eux.**
- **Élaborer des bases documentaires métropolitaines.**
- Diffuser la culture du patrimoine sur le Web.

Aménager

- Soutenir les lieux de conservation du patrimoine muséologique.
- Préserver les espaces verts, bleus et les paysages.
- Porter une attention particulière à l'esthétique urbaine et à la dimension architecturale.
- **Miser sur la confrontation à l'extérieur, l'investissement des lieux de vie.**
- **Élaborer un plan lumière du patrimoine de Montréal.**

Perdurer

- **Prévoir des programmes et les fonds nécessaires à l'appui de la politique du patrimoine.**
- **Assurer le maintien des objets de collection sur le territoire.**
- **Favoriser les moyens d'acquisition d'objets de valeur.**
- **Soutenir la contractualisation, la coopération mutuelle, le volontariat et le bénévolat.**

III LA SDMM ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE LE CENTRE DES COLLECTIONS MUSÉALES

Les musées montréalais travaillent activement à la conservation du patrimoine depuis près de deux siècles. Jusqu'à tout récemment, ils accédaient pourtant difficilement à des réserves qui respectent les standards internationaux de conservation préventive et offrent assez de surface pour un nombre toujours croissant d'objets de collection et d'archives. L'urgent besoin d'identifier des solutions pour remédier à cette problématique fut considéré comme une priorité d'action de la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM) dans les années 1990.

Une étude portant sur les besoins spécifiques des musées en matière d'espace de conservation ainsi qu'un inventaire des objets de collection menacés furent réalisés en 1995. L'année suivante le conseil d'administration de la Société résolut de former un comité de travail chargé de la création d'un espace commun voué à la conservation à long terme des collections muséologiques, et dont les frais d'exploitation seraient réduits. Ce comité de travail regroupait des bénévoles provenant de divers musées : gestionnaires, restaurateurs, spécialistes du bâtiment et de la sécurité.

De 1996 à 1998, le comité de travail montait minutieusement le projet (paramètres de réalisation, programme architectural, sélection du bâtiment, concours d'architecture, etc.).

Ainsi naissait le Centre des collections muséales (CDCM) dans un ancien bâtiment de l'industrie brassicole, érigé en 1929 par l'architecte Louis-Auguste Amos, avec une ornementation d'inspiration art déco typique de son époque. Après les travaux de reconversion, l'emménagement des premiers locataires du CDCM (musées, autres institutions, municipalité, collectionneurs privés, archives, etc.) débutait à l'été 2003, tandis que l'inauguration officielle du bâtiment se déroulait à l'automne, le 17 novembre 2003.

Aujourd'hui, le CDCM loue toute une gamme d'installations spécialisées pour la manutention et la conservation des collections dans un environnement sain et sécuritaire qui répond aux normes internationales.

Pour une meilleure compréhension du *Projet de Politique du patrimoine*

La Ville de Montréal cite à plusieurs reprises le Centre des collections muséales (CDCM) sans en expliquer les origines ou la fonction. Il importerait de détailler la mission du Centre.

Par ailleurs, les remerciements adressés au CDCM pour sa « collaboration à la réflexion » sur le soutien public au patrimoine (p. 84) devraient plutôt être destinés à la Société des directeurs des musées montréalais en sa qualité de promoteur et de gestionnaire de l'établissement.

Enfin, le **17 novembre 2003** correspond à la date d'inauguration officielle du Centre des collections muséales. Les auteurs du document municipal indiquent par erreur l'année 1999 au lieu de 2003 comme date de « l'inauguration du Centre des collections muséales regroupant des collections municipales et celles de musées et d'organismes montréalais » (p. 22).

IV LA SDMM ET L'ACCESSIBILITÉ AU PATRIMOINE

LA JOURNÉE DES MUSÉES MONTRÉALAIS

Comme chaque année depuis 1987, et certains pour la première fois en 2004, des milliers de Montréalais ont profité pleinement de la *Journée des musées montréalais* pour visiter gratuitement les expositions à l'affiche ou participer à des activités spécialement organisées pour eux.

La Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), qui pilote la manifestation, y voit une occasion idéale d'apprécier les arts, l'architecture, l'histoire, l'archéologie, les sciences et la nature, et de s'aventurer dans des institutions culturelles plus ou moins connues, mais qui recèlent des trésors d'une richesse patrimoniale inestimable.

Outre la gratuité de l'entrée aux musées, les Montréalais bénéficient d'un service de transport en autobus, leur permettant de se déplacer gratuitement d'un musée à l'autre sans susciter de problèmes d'accès ou de stationnement.

La *Journée des musées montréalais* est devenue au fil des ans un événement populaire, avec près de 120 000 visiteurs qui ont franchi les portes des 30 musées participants, le 30 mai 2004, illustrant parfaitement les efforts mis en commun par ces institutions culturelles et patrimoniales pour divertir, diffuser le savoir et renforcer la paix dans un cadre égalitaire.

Pour une meilleure compréhension des actions existantes en faveur du patrimoine

Il faut tenir compte de la *Journée des musées montréalais*, événement populaire qui illustre parfaitement les efforts communs des musées afin de promouvoir le patrimoine local.

En outre, cette journée cadre avec les idées de soutien public au patrimoine exprimées dans le projet :

- « Utiliser des lieux patrimoniaux de Montréal pour le faire connaître par l'intermédiaire d'activités de diffusion. » (p. 47)
- « Améliorer le soutien aux efforts regroupés de promotion des musées montréalais. » (p. 69)

V RAPPEL DE LA MISSION DES MUSÉES

Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation [...].¹

Les musées doivent, entre autres missions :

- Encourager la participation active des communautés et assumer des fonctions d'éducation et de médiation culturelle auprès d'un nombre toujours croissant de visiteurs.
- Jouer un rôle prépondérant dans les efforts déployés pour mettre fin à la dégradation des ressources culturelles et naturelles.
- Garantir que les ressources financières résultant de politiques ou de relations économiques ne compromettent pas les principes, normes et objectifs du musée.

En outre, ils doivent faire en sorte de :

- Mener une action appropriée de protection du patrimoine en général, de conservation et de recherche des collections du musée en particulier.
- Respecter le principe selon lequel les musées exercent une responsabilité publique dont la valeur pour la communauté est directement proportionnelle au bien-fondé de leurs objectifs.
- Favoriser la connaissance et la gestion du patrimoine culturel auprès de tous.²

Les musées montréalais constituent des pôles de croissance bouillonnants d'idées et d'activités qui témoignent de l'homme, de la société et de son développement. Ils combinent objets, mise en scène et architecture pour créer toutes sortes d'échanges, de rencontres et d'expériences.

¹ CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES. *Statuts de l'ICOM*, art. 2 §. 1, 2004.

² CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES. *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, 2001.

VI L'ÉVALUATION DU POTENTIEL DES MUSÉES À L'INTÉRIEUR DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE

1) Acteurs majeurs du patrimoine

Grands collectionneurs et conservateurs du patrimoine datant de toutes les époques et couvrant toutes les dimensions de l'activité humaine.

Mémoires collectives administrées, entretenues et vivantes.

Gardiens du patrimoine bâti, de l'environnement, de l'ensemble de notre culture.

Médiateurs culturels chevronnés qui restent les principaux intermédiaires entre les individus et les éléments du patrimoine.

2) Acteurs de la démocratisation culturelle et de la démocratie locale

Installations accessibles sans distinction aucune au plus grand nombre, luttant contre l'exclusion et prônant la mixité des populations.

Organismes à vocation sociale pour faire des individus engagés, curieux et participatifs.

Lieux d'imagination qui convient inlassablement les individus à de nouveaux rapports avec le patrimoine.

3) Acteurs éducatifs

Grands metteurs en scène du patrimoine, du savoir muséal et de la culture.

Éducateurs et chercheurs qui développent des outils pédagogiques spécialisés.

Experts uniques en patrimoine et spécialistes en muséologie reconnus dans le monde entier.

4) Vecteurs d'identité

Lieux d'intégration des nouveaux arrivants, qui favorisent le dialogue des cultures et l'interaction sociale en développant les relations de proximité.

Animateurs de l'espace public qui contribuent à créer les conditions d'une mixité urbaine et sociale.

Catalyseurs des expressions culturelles des multiples communautés montréalaises comme celle des Premières Nations, Français, Anglais, Écossais, Irlandais, Juifs, Italiens, Grecs, etc.

Promoteurs de l'identité urbaine de Montréal.

5) Vecteurs de la culture commune

Coproducteurs et partenaires privilégiés.

Pacificateurs qui favorisent la compréhension mutuelle.

Reflets de la diversité culturelle de la métropole.

Proactifs dans la vitalité culturelle locale.

6) Acteurs d'envergure nationale et internationale

Collectionneurs internationaux et volontiers prêteurs à l'occasion.

Itinérants qui font circuler les expositions partout dans le monde.

Ouverts aux expositions en provenance d'ailleurs.

Hôtes d'artistes, de professionnels et de stagiaires venant d'autres pays.

7) Acteurs touristiques

Attractions touristiques phares qui invitent à découvrir les différents aspects de la vie locale.

Lieux de plaisir pour occuper un peu de temps libre, agrémenter un séjour ou s'amuser en toute liberté.

Pour une meilleure compréhension des facteurs de succès des musées montréalais

Élaborer des leviers politiques et économiques durables pour collectionner, protéger, interpréter et communiquer les biens culturels.

Participer à la prise de décision et à l'action municipale dans le cadre de relations organisées, stables et durables.

Retracer, identifier, répertorier et étudier le patrimoine montréalais.

Favoriser un tourisme culturel durable.

Jouer de la liberté d'exposer, de mettre en scène dans ou hors les murs.

Rendre visible et lisible le patrimoine montréalais (signalisation, promotion, animation).

Faciliter l'accès au patrimoine sans distinction aucune, et contribuer au rayonnement national et international de la métropole.

Cesser d'opposer progrès et conservation et activer la réceptivité par rapport à la création et l'innovation.

S'ouvrir à la pluriculturalité, c'est comprendre, interpréter et mettre en valeur la richesse de la diversité des cultures montréalaises.

Servir l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté, de la paix et de l'intérêt collectif, tout en préservant égalité, différence et libre choix.

VII LES GRANDES OPTIONS DES MUSÉES DE MONTRÉAL ENVERS LE PATRIMOINE

Vitalité

= Disposer

- D'une relève dans le domaine de la création, de la recherche et de l'innovation.
- D'un patrimoine permanent et diversifié qui agisse comme une balise.
- D'une gestion saine des collections.
- D'une masse critique de visiteurs.

Originalité

= Distinguer

- Un patrimoine particulier d'un autre et lui attacher la qualité, l'authenticité qui lui revient.
- Les traces culturelles diverses de Montréal.
- Les musées pour l'apprentissage ludique qu'ils proposent, le bonheur et le plaisir qu'ils procurent, la solidarité et la sociabilité dont ils font preuve.

Inventaire et dialogue

= Élargir

- Le recensement général du patrimoine.
- Le savoir, la recherche et l'accès aux données.
- La voie aux nouvelles technologies de l'information.
- Les rencontres interdisciplinaires et internationales.

Regroupement et réseautage

= Mobiliser

- Chaque entité du patrimoine, rehausser son action et son interaction avec les autres.
- Les centres d'intérêts majeurs (points d'ancrage) pour envisager des agrégations avec les autres composantes patrimoniales.
- Le réseau national et international du patrimoine afin de mettre en commun les problèmes et les expériences en la matière.

Image**= Créer**

- Une image de marque du patrimoine, y associer les musées, l'incorporer au portrait publicitaire de la Ville.
- Une politique de communication cohérente, mobilisatrice et adaptée aux particularités locales.
- « Oser, provoquer », comme le suggérait déjà en 1997 François Geoffrion³ à l'endroit du Musée d'art contemporain de Montréal, qui aurait ainsi plus de chances de se démarquer et de percer au plan international, attirant davantage de tourisme culturel.

³ GEOFFRION, François. *Rapport à la ministre de la Culture et des Communications sur la situation budgétaire des grands musées*, 1997.

Partenariat**= Fédérer**

- Les coopérations transversales, interétablissements, interdisciplinaires, intersectorielles, interactives.
- Les associations, la population, l'enseignement, le tourisme, les autorités publiques, les entreprises privées autour de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.
- Les différents milieux d'un même espace géographique ou les secteurs d'intérêt commun.

Accès**= Aménager**

- Un parcours d'accès routier aux musées et le tracé d'un itinéraire historique piétonnier.
- L'espace public devant les musées afin de les rendre plus attirants, consolidant par là même l'identité communautaire.
- Les rues en développant une scénographie urbaine qui mette en valeur le patrimoine urbain.

Accessibilité**= Présenter**

- Le patrimoine de façon compréhensible, agréable et didactique.
- Une politique des publics qui respecte les différences.
- Une politique tarifaire adaptée à la spécificité de chaque élément du patrimoine en fonction de son rayonnement, de la nature de ses collections et de l'ampleur de sa fréquentation.

Durabilité

= Consolider

- Les repères existants pour son propre passé.
- L'appropriation collective et microcollective du patrimoine, qui pourra faire perdurer l'histoire de Montréal.
- La participation des citoyens aux travaux de conservation.
- Le travail de médiation des experts du patrimoine autour de la problématique de conservation / destruction.

Infrastructure

= Porter attention au patrimoine architectural que gèrent et entretiennent les musées, aux enjeux de conservation préventive.

Financement

= Soutenir

- Le patrimoine afin qu'il ne devienne ni produit de consommation de masse ni objet de contact purement superficiel et que le rapport entre la société et sa mémoire collective ne soit pas altéré.
- L'implication des gouvernements centraux.
- La contribution du mécénat à l'enrichissement du patrimoine par des dispositifs simples et incitatifs.
- Un effort de pédagogie et de reconnaissance du mécénat.
- Des mécanismes de financement public / privé.

VIII DES RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE INTERVENTION DES AUTORITÉS LOCALES DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE

Il semble nécessaire d'approfondir quelques points.

1) Les conditions de réussite de la politique du patrimoine locale

• Volonté publique affirmée • Structures publiques modernes et efficaces • Une démarche globale • Une action concertée

La Ville de Montréal recommande d'avoir recours aux collaborations, propose des actions à ses partenaires, réserve une place privilégiée à l'action concertée, mais de façon éparse et dans une structure de texte rigide qui en fait perdre le sens et en comprime la faisabilité. Il serait profitable d'une part que la municipalité revoie le plan d'ensemble de son projet comme le propose la SDMM :

4. Portée de la politique / 4.1. Le cadre législatif / 4.2. Les axes d'intervention proposés par la politique / 4.3. Le système d'organisation de l'action en patrimoine /

5. Enjeux / 5.1. La Ville de Montréal, propriétaire exemplaire / 5.2. La Ville de Montréal, gestionnaire exemplaire / 5.3. La Ville de Montréal, leader et partenaire exemplaire / 5.3.1. Les participants au système d'organisation de l'action en patrimoine.

D'autre part, il serait souhaitable qu'elle détermine avec plus de clarté et de rigueur des stratégies communes en mobilisant les acteurs locaux selon une logique partenariale ouverte. De plus, les formats dans lesquels pourraient s'inscrire ces coopérations manquent aux moyens d'actions privilégiés par la Ville. Pensons à la contractualisation, la coopération mutuelle, le volontariat, le bénévolat, etc. Ces modèles méritent de faire partie des mesures incitatives visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine urbain. La SDMM souligne à ce propos l'importance des interrelations, des collaborations, des croisements et du dialogue des personnes. Par ailleurs, la construction et la production de l'histoire exigent d'élargir le savoir en valorisant la recherche scientifique, la démarche réflexive, l'accès aux données, l'échange sur fond de développement des nouvelles technologies de l'information. Ces dernières pourraient aussi être intégrées à la liste des mesures incitatives visant à optimiser la conservation et la mise en valeur des biens culturels.

Plus globalement, pour réussir son action sur le patrimoine, la Ville devrait couvrir un vaste champ d'activités en mobilisant les acteurs selon une logique entrepreneuriale et instaurer un ensemble cohérent d'installations et de services publics.

2) Les grandes fonctions de l'intervention municipale en matière de patrimoine

• Collection et conservation des patrimoines culturels • Soutien à la création artistique • Promotion de l'accessibilité au plus grand nombre • Rayonnement international et retombées locales

Il y aurait lieu que la politique rende compte avec plus de force non seulement de la contribution des musées et de leur expertise, mais aussi de leur mission centrée sur le patrimoine et de leur action multidisciplinaire et globale (collection, étude, conservation, diffusion), ce qui les distingue de tout autre organisme répertorié dans ce Projet. Collectionner représente un enjeu central de la mission muséale et un enrichissement pour la société montréalaise, bien au-delà du simple rôle de stockage d'objets anciens. L'accent politique devrait être mis autant sur le contenu des musées, à savoir leur mission patrimoniale de conservation des collections, que sur leur vocation scientifique, pédagogique et esthétique.

La maintenance des collections nécessite une politique d'acquisitions, de restauration des œuvres, un personnel de qualité, l'étude des collections, etc. Elle implique enfin une gestion saine des bâtiments (sécurité, humidité, température, lumière, etc.). Ces pratiques, certes moins visibles et moins rentables que d'autres a priori, s'attachent au fondement de la gestion du patrimoine et s'inscrivent dans la mission de conservation et d'étude des collections.

3) Les moyens d'action à privilégier dans l'intervention patrimoniale locale

• Conseil des arts de Montréal • Veille patrimoniale • Réseau du patrimoine • Centre des collections muséales (CDCM) • Journée des musées montréalais

Les auteurs du document expliquent que : « le Conseil des arts de Montréal apporte un soutien aux musées montréalais, ce qui en fait un acteur du patrimoine », puis suggèrent de « maintenir le soutien du Conseil des arts aux musées montréalais » (p. 43). Précisons qu'en 2003, la contribution du Conseil des art à l'endroit des musées d'art s'élevait à 628 000 dollars, soit 7,9 % de ses programmes de subvention, dont plus de la moitié (350 000 dollars) versé au seul Musée des beaux-arts de Montréal. Ceci ramène le soutien du Conseil auprès de sept autres musées d'art à 3,3 % des subventions. C'est pourquoi il vaudrait mieux REHAUSSER, et non pas « maintenir », le soutien du Conseil des arts aux musées montréalais.

En sa qualité de pôle ressource, la SDMM serait heureuse d'intégrer la « Veille patrimoniale » ainsi que le « Réseau du patrimoine » étant donné son attachement, déjà exprimé, à ce que le réseau des musées montréalais participe à la prise de décision municipale par l'expression d'avis en matière de patrimoine, et soit associé aux actions patrimoniales locales à partir de relations organisées, globales, stables et durables.

Il importerait de détailler la mission du Centre des collections muséales (CDCM). De plus, il conviendrait de remercier la Société plutôt que le CDCM pour sa « collaboration à la réflexion » sur le soutien public au patrimoine (p. 84). À rectifier : le 17 NOVEMBRE 2003 correspond à la date d'inauguration officielle du CDCM (p. 22).

Enfin, nous recommandons de tenir compte de la *Journée des musées montréalais*, évènement populaire qui illustre parfaitement les efforts mis en commun par les musées pour promouvoir le patrimoine local.

4) Les vertus d'une intervention municipale sur le patrimoine

• La réputation et le prestige • La renaissance du milieu urbain • Le développement économique et social

La réputation et le prestige culturel apparaissent comme des critères d'évaluation du rôle international de la métropole. Le positionnement du patrimoine dans une image de marque contribuerait à affirmer la vision partagée au *Sommet de Montréal* du devenir de la métropole (p. 13). Une métropole qui, comme le souligne les auteurs du document, « se démarque largement par ses lieux et objets de mémoire » (p. 19). Il faudrait envisager des agrégations et des moyens de communication communs, développer et exporter une véritable image de marque du patrimoine montréalais.

La conservation du patrimoine contribue au développement local. Nous pensons que la diversité des échelles d'interventions patrimoniales, qu'elles soient géographiques (par ex., vie quotidienne, zones prioritaires, échelle infralocale ou globale, caractère insulaire), temporelles (court, moyen, long termes) ou typologiques, forme un cadre général assez complet pour un soutien public au patrimoine. La mise en valeur du patrimoine montréalais passe par la création d'un itinéraire du patrimoine. L'idée précise de la SDMM consiste à agir sur la rue en développant une scénographie urbaine qui restructure au plan esthétique et morphologique l'espace public, à l'aide d'outils : parcours d'accès routier aux musées; tracé d'un itinéraire historique piétonnier; œuvres d'art public; mobilier urbain de choix; balisage piétonnier; ouverture de panoramas; jeux de lumières devant les sites et bâtiments patrimoniaux.

Ce projet va de concert avec les considérations municipales de conserver la trame des rues, d'assurer des interventions respectueuses du patrimoine sur le domaine public et de prendre en compte les dimensions naturelle et paysagère.

La qualité du patrimoine participe à l'attractivité touristique et augmente la confiance des investisseurs. Il serait donc bénéfique que la Ville de Montréal considère les touristes comme des acteurs du patrimoine et agisse en conséquence. Outre un axe de développement économique, la qualité de l'action municipale sur le patrimoine aura un impact social et conditionnera le bien-être de ses administrés.

Pour une meilleure connaissance, reconnaissance, appréciation et appropriation d'un patrimoine issu de la diversité si caractéristique des origines ethniques des Montréalais, il faudrait à la Ville :

- Faire évoluer les pratiques urbaines.
- Engager des actions sur mesure, des programmes de vulgarisation.
- Ne pas priver les publics de voir cette diversité culturelle.
- Permettre aux jeunes de reconnaître leurs origines.

IX CONCLUSION

En conclusion, il semble nécessaire de rappeler que :

Les institutions muséologiques montréalaises sont souvent le premier et le principal intermédiaire entre la population et les éléments de son patrimoine.

Il semble nécessaire d'affirmer que :

Acteurs des mutations et de l'évolution de Montréal depuis des décennies, partenaires de la vie culturelle, économique, sociale, urbaine, éducative et touristique, les musées participent à la préservation d'un environnement sain. Ils agissent aujourd'hui pour demain, ce qui revient à intégrer le patrimoine au domaine de la culture et à s'en occuper avec une pensée profonde de développement durable. Cela revient également à intégrer dans ses responsabilités en matière de patrimoine la logique de service et de communication.

Un manque de considération pourrait conduire à priver le citoyen de ses racines, d'une partie de sa mémoire collective et il deviendrait alors difficile pour les musées montréalais de jouer un rôle proactif dans le repérage et la poursuite de la constitution des collections du patrimoine de demain.

RÉFÉRENCES

- AUTEUR. *L'empire des réseaux*, Paris, éd. Descartes et c^{ie}, 1999.
- BADY, Jean-Pierre, et Marc SANSON. *Réflexions et propositions pour une politique nationale du patrimoine*, ministère de la Culture et de la Communication, Commission Patrimoine et décentralisation, France, 2002.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *L'assurance des bâtiments anciens : situation actuelle et pistes de réflexion*, septembre 2002.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques*, septembre 2002.
- CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES (ICOM). *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, juillet 2001.
- FRANCE. *Loi 2002-5 relative aux musées de France*, 4 janvier 2002.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. *Politique du Conseil du Trésor sur les édifices à valeur patrimoniale*, 1995.
- GROUPE-CONSEIL SUR LA POLITIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC. *Notre patrimoine, un présent du passé*, novembre 2000.
- GUILLAUME, M. *La politique du patrimoine*, Paris, éd. Galilée, 1980.
- INGALLINA, Patrizia. *Le projet urbain*, éd. PUF, France, février 2002.
- JEUDY, Henri Pierre. « Inventions et stratégies du patrimoine », *Patrimoines en folie*, cahier n°5, Paris, éd. Maison des sciences de l'homme, 1990.
- LAMBERT, Phyllis. « La chaîne écologique des musées », *Musées*, vol.9 n° 3-4, automne-hiver 1986.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. *Politique muséale — Vivre autrement... La ligne du temps*, mai 2000.
- SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS (SDMM). *Commentaires de la SDMM sur les Enjeux, orientations et actions proposées par la Ville de Montréal pour la Politique du patrimoine de Montréal*, juillet 2004.
- SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS (SDMM). *Mémoire déposé à Montréal par la SDMM — Politique du patrimoine culturel*, 21 janvier 2000.
- SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS (SDMM). *Réflexions de la SDMM en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine*, novembre 2003.
- UNION EUROPEENNE, UNITE TOURISME. *Vers un tourisme durable basé sur le patrimoine naturel et culturel*, octobre 2000.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Énoncé d'orientation pour la Politique du patrimoine*, avril 2004.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal*, novembre 2004.
- VILLE DE OTTAWA. *Plan pour le patrimoine*, Ottawa 20/20, avril 2003.